

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions\Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Building S-111  
CFB Petawawa  
Petawawa  
Ontario  
K8H 2X3  
Bid Fax: (613) 687-6656

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada Supply  
and Services Operation  
Petawawa Procurement  
Building S-111  
CFB Petawawa  
Petawawa  
Ontario  
K8H 2X3

<b>Title - Sujet</b> FITNESS EQUIPMENT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W0107-15CL59/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 004
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W0107-15CL59	<b>Date</b> 2014-12-13
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PET-903-1285	
<b>File No. - N° de dossier</b> PET-4-41025 (903)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-12-23</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Harrington, Mary-Lou	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pet903
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 687-0789 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 687-6656
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0107-15CL59/A

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

pet903

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0107-15CL59

File No. - N° du dossier

PET-4-41025

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

---

MODIFICATION N° 004 À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

ÉQUIPEMENT DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, GARNISON PETAWAWA

La présente modification vise à apporter les modifications suivantes et à répondre aux questions posées par les soumissionnaires potentiels.

D) Questions et réponses

**Question 19**

En ce qui concerne l'annexe B2, article 4 (vélo stationnaire en position allongée), on note la caractéristique « pédales utilisables des deux côtés ». Vous serait-il possible de revoir cette caractéristique ou de la supprimer par souci de cohérence? L'article 25 (vélo stationnaire en position verticale) est très semblable à l'article 4, sans toutefois comporter cette caractéristique. Pourquoi cette caractéristique est-elle importante pour l'article 4, et pas pour l'article 25?

Si vous souhaitez conserver cette caractéristique, serait-il possible d'inclure des sangles de pied amovibles ou optionnelles comme équivalent? Nos recherches ont d'ailleurs révélé que les pédales utilisables des deux côtés sont simplement des pédales dont un des côtés est muni d'une sangle, et l'autre non. Les pédales simples sur bon nombre de vélos de qualité sont munies d'une sangle que l'on peut ajouter ou retirer très facilement. Le résultat serait donc le même et cela rendrait le processus de soumissions plus juste et plus concurrentiel.

Réponse 19

Supprimer « Pédales utilisables des deux côtés ».

**Question 20**

L'article 31 (exerciceur avec sacs de sable) comporte une caractéristique de 44 lb. Veuillez préciser si un sac vide de ce genre que l'on peut remplir avec 44 lb d'un matériau quelconque serait acceptable ou si le sac doit être livré avec une charge intégrée de 44 lb.

Réponse 20

On demande un sac vide pouvant être rempli avec 44 lb d'un matériau de remplissage. Le matériau de remplissage doit aussi être fourni.

**Question 21**

Concernant l'article 43 (bandes élastiques), pourriez-vous préciser le nombre d'articles requis?

Réponse 21

Remplacer « ensemble » par « chacun ».

Réponse : Un seul article.

**Question 22**

Modification n° 003 à la demande de propositions

« Question 3 : Article 1, Vélo stationnaire

Comme détaillé précédemment dans les questions soumises le 20 novembre, les caractéristiques obligatoires de l'article 2, Vélo stationnaire, ne peuvent être satisfaites que par un seul fabricant. Bien que la caractéristique « entraînement par chaîne avec manivelle en acier » ait été supprimée, la combinaison restante de caractéristiques obligatoires fait de cet article un article à fournisseur unique. »

Réponse 3 : Remplacer « Châssis en acier revêtu de poudre ou zingué » par « Châssis robuste en acier ».

Supprimer « Pour des utilisateurs mesurant entre 4 pi 11 po et 6 pi 8 po ».

Remplacer « magnétique » par « réglable ».

La présente vise simplement à vous informer qu'il est possible d'obtenir au moins trois différents vélos stationnaires avec résistance magnétique auprès de divers fabricants.

Réponse 22

Le vélo stationnaire peut être avec résistance magnétique ou réglable. Les autres caractéristiques sont les suivantes : Selle, tige de selle et guidon entièrement réglables. Porte-bouteilles intégrés. Poids maximal de l'utilisateur : 350 lb.

**Question 23**

Est-ce que la modification n° 001 s'applique encore aux 48 articles révisés de la nouvelle annexe B2? Combien d'articles un fournisseur doit-il inclure dans sa soumission ou auxquels il doit se conformer?

Dans la partie 4, article 1.1, Évaluation technique, AJOUTER

1.1.1 c) Les soumissionnaires doivent inclure au moins 95 % de tous les articles (44 articles sur 47 articles au total) pour que leur soumission soit jugée conforme.

#### Réponse 23

Les soumissionnaires doivent inclure 95 % des articles pour que leur soumission soit jugée conforme. Ainsi, même si le nombre d'articles change, le pourcentage reste le même (p. ex., 44 articles sur un total de 47 articles OU 45 articles sur un total de 48 articles).

#### **Question 24**

Bien qu'une vue en plan de la salle de conditionnement physique soit incluse dans le premier document, pourriez-vous préciser si cette salle se trouve au rez-de-chaussée? Y a-t-il une porte double qui donne un accès direct à l'extérieur du bâtiment (c.-à-d. sans escaliers et sans montant au centre)? Quelle est la largeur des portes d'entrée à cette salle? Il semble s'agir de portes simples, mais pourrait-on obtenir des dimensions précises? Vous reconnaîtrez que certaines pièces d'équipement demandées sont de taille imposante et qu'il serait très utile de connaître les dimensions des portes.

#### Réponse 24

Oui, il y a une porte double qui donne un accès direct au bâtiment. Celle-ci comporte un montant amovible, **MAIS** les deux portes intérieures de la salle, qui se trouve au REZ-DE-CHAUSSÉE, ont une largeur de 34 po chacune. Il y a beaucoup d'espace de manœuvre, d'où la possibilité de faire passer l'équipement par les portes simples.

#### **Question 25**

La **réponse 2** du nouveau document précise qu'il faut **supprimer « déclinaison »**. Or, sur la feuille xls, la caractéristique de déclinaison « -3 % » figure encore sous l'article 1, Tapis roulant. Comme la réponse 2 indique qu'il faut supprimer « déclinaison », je présume que « -3 % » est une erreur typographique et sera supprimé.

#### Réponse 25

Remplacer « -3 % » par « 0 ».

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.